

LA SEMAINE

NÉONICOTINOÏDES Pas de troisième dérogation sur betterave

«Il n'y aura pas de troisième dérogation pour les néonicotinoïdes», a déclaré le ministre de l'Agriculture, Mars Fesneau, le 23 janvier, à l'issue d'une réunion avec les professionnels de la filière betteravière. Saisie sur la dérogation accordée par la Belgique aux semences enrobées de néonicotinoïdes (NNT), la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) avait conclu dans un arrêt rendu le 19 janvier que les États membres ne peuvent ré-autoriser des molécules «expressément interdites». À six semaines des semis de betteraves, il s'agit «d'un coup difficile», a souligné le ministre de l'Agriculture, confirmant que la demande de dérogation pour les NNT ne sera pas soumise au conseil de surveillance le 26 janvier. Afin de maintenir la pérennité de la filière betteravière en France, Marc Fesneau a affirmé la nécessité de trouver des alternatives, explorées notamment dans le cadre du PNRI, dans lequel 20 M € ont été investis. «Nous allons essayer d'accélérer les choses, mais il nous manque une année», a soutenu le ministre. Parallèlement, Marc Fesneau a convenu de la mise en place «d'un dispositif qui permettrait de couvrir les pertes liées à la jaunisse, et ce le temps de trouver les alternatives dont la filière a besoin», sans en préciser l'enveloppe. Et d'ajouter vouloir «activer au niveau européen les clauses de sauvegarde pour qu'il n'y ait pas de distorsion de concurrence. (...) Si l'on aboutit à avoir du sucre et de l'éthanol de pays qui ne respectent pas nos normes, nous aurons tout perdu».

FILIÈRE LAIT SODIAAL présent au Salon

SODIAAL aura un stand au Salon international de l'agriculture (SIA), qui se tiendra du 25 février au 5 mars, a annoncé le groupe le 23 janvier. En septembre dernier, l'absence de la première coopérative laitière française au Space, dans un contexte de remous sur le prix du lait, avait été très commentée. La coopérative avait alors expliqué vouloir se concentrer sur les renégociations commerciales en cours. De «retour» pour le Sia, SODIAAL aura son stand dans le pavillon 1, «hall emblématique de l'agriculture française». La coopérative «souhaite profiter de sa présence au Sia pour enrichir le dialogue qui existe avec ses adhérents éleveurs, ses collaborateurs, les visiteurs consommateurs de produits laitiers Yoplait, Entremont et Candia et l'ensemble des acteurs de son écosystème».

MEURTHE MORTAGNE MOSELLE

450 tonnes de pneus usagés collectés et revalorisés

Du 16 au 31 janvier, les agriculteurs de la Communauté de communes Meurthe Mortagne Moselle (CC3M), peuvent amener leurs pneus usagés au silo de la CAL à Gerbéviller. Une opération menée par la Chambre d'agriculture 54, en partenariat avec la CC3M et la CAL, dans le cadre du dispositif Ensivalor.

L'activité était inhabituellement intense, le 18 janvier, sur le site du silo de la Coopérative Agricole Lorraine (CAL), à Gerbéviller. Tracteurs et remorques se succèdent depuis deux jours déjà, pour apporter une collecte bien particulière... de pneus usagés. Une opération en préparation depuis six mois, menée dans le cadre du dispositif Ensivalor. Des élus des trois organismes partenaires - la Chambre d'agriculture 54, la CC3M et la CAL - étaient réunis, le 18 janvier, pour lancer officiellement la démarche.

«Historiquement, le monde agricole utilisait les pneus usagés pour maintenir les bâches sur les silos d'ensilage», rappelle, en préambule, François-Étienne Mercier, agriculteur à Méhoncourt et secrétaire adjoint à la Chambre d'agriculture 54. Mais, soumis aux intempé-



Agriculteur à Remenoville, Georges Viriat estimait à 7 à 9 tonnes de pneus le gisement sur son exploitation, ce qui a nécessité quatre voyages avec sa benne.

Ensivalor en bref

L'association Ensivalor a été lancée en 2020 par les acteurs de la filière pneumatique (constructeurs automobiles, manufacturiers, importateurs et distributeurs de pneumatiques...) pour aider le monde agricole à recycler les pneus d'ensilage. Elle s'est donnée pour mission de supporter 50 % du traitement et de la collecte des pneus d'ensilage, à hauteur de 15.000 t par an, au niveau national. L'État, via l'ADEME, apporte un soutien complémentaire de 10 %. Le reste à charge pour les agriculteurs est de 40 %.



Gilles Lassagne, directeur du pôle végétal à la CAL, Thierry Mercier, élu à la CC3M, François-Étienne Mercier, élu à la CDA 54, et Philippe Poirot, membre du bureau à la CAL, ont lancé officiellement l'opération, le 18 janvier.

ries, les pneus se dégradent. La limaille de fer ressort et peut se retrouver dans les fourrages des animaux. Il existe désormais des alternatives aux pneus pour maintenir les bâches : silosacs, double bâche, filet de protection, film étanche... «Le recyclage coûtait extrêmement cher, les agriculteurs ont pris l'habitude de stocker dans un coin de la ferme les pneus qu'ils n'utilisent plus», poursuit François-Étienne Mercier. Pourtant, «l'enjeu est fort pour le monde agricole, à la fois au niveau sanitaire, paysager et environnemental».

5.000 tonnes de pneus à collecter

Réunis en 2020 en association, les acteurs de la filière pneumatique ont décidé d'aider financièrement les exploitants pour qu'ils éliminent ces pneus devenus des déchets (lire encadré). «Il reste 89 euros/t à charge de l'exploitant», précise François-Étienne Mercier. L'organisation de la collecte est confiée aux acteurs du territoire. Pour le département de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'agriculture 54 a remporté l'appel d'offre lancé par Ensivalor. L'objectif fixé

est de collecter 5.000 t de pneus d'ici fin 2024, sur un gisement total estimé à 10.000 t.

La CDA 54 a choisi de travailler par territoire, dans le périmètre des Communautés de communes. Une première opération a déjà eu lieu, en 2020, sur la Com' com' Vezouze en Piémont. Une deuxième en 2022, sur la Com' com' Orne-Lorraine-Confluences. Trois opérations sont prévues en 2023, la première sur le territoire de la CC3M, une seconde, en février, sur le secteur Mad et Moselle et une troisième à l'automne, dont le territoire reste à définir. «Il devrait rester 1.200 t à collecter en 2024», indique François-Étienne Mercier.

Soixante exploitants volontaires

La collecte a débuté à Gerbéviller, le 16 janvier, et doit se poursuivre jusqu'au 31 janvier. La CC3M regroupe 37 communes pour 18.000 habitants et 120 exploitations. «La collectivité ayant la compétence des déchets, participer à l'opération coulait, pour nous, de source», confie Thierry Mercier, père de François-Étienne, et vice-président de la Com' com' en charge de la pré-



Les pneus collectés sont évacués au fur et à mesure par la SARL Gilles Henry pour être broyés. Ils serviront comme combustible à une cimenterie.

vention et de la gestion des déchets. Nous sommes une com' com' rurale avec une importante présence d'agriculteurs. Il y a une volonté forte de proposer des solutions de recyclage, d'autant que nous sommes dans un contexte où les agriculteurs peuvent difficilement recycler les pneus eux-mêmes, que ça soit à cause du coût ou de l'organisation que ça nécessite». Le lieu a rapidement été défini, en lien avec la CAL. «Le silo de Gerbéviller est au cœur du territoire».

Après enquête, une soixantaine d'exploitants se sont montrés intéressés par le dispositif. Le gisement a été évalué à 450 t. Les agriculteurs du secteur ont dû préalablement s'inscrire pour participer à l'opération et pouvoir organiser au mieux le planning des dépôts sur site. Trois salariés sont mobilisés le temps de la collecte : un agent de l'a com' com', un salarié de la CAL, et une conseillère de la CDA 54.

Combustible alternatif

Parmi les agriculteurs volontaires, George Viriat, agriculteur à Remenoville, à la tête d'une exploitation de polyculture-élevage laitier et quelques vaches allaitantes, entamait, ce mercredi matin, son premier voyage avec sa benne. Il a estimé de 7 à 9 t le gisement sur son exploitation. «Je vais devoir faire quatre voyages avec ma remorque». Mais pour l'agriculteur, cette opération est l'occasion «de donner une bonne image de l'agriculture». Il se remémore le temps où les agriculteurs acceptaient gratuitement les pneus. «Les temps ont changé, et tant mieux. Tout le monde doit faire des efforts dans le recyclage des déchets, le monde agricole aussi».

Exposés au soleil et aux intempéries, les pneus d'ensilage ont perdu leur élasticité mais pas leur pouvoir calorifique. Ainsi, tous les pneus collectés dans le cadre du dispositif Ensivalor, sont valorisés comme combustible pour l'industrie cimentière, en remplacement du charbon ou du coke de pétrole. C'est aussi le cas en Meurthe-et-Moselle : les pneus collectés sont récupérés et broyés par la SARL Gilles Henry, à Chaudeney-sur-Moselle, pour être valorisés par une cimenterie de Moselle. «Les fumées sont filtrées et retraitées», précise François-Étienne Mercier.

Hélène FLAMANT